



Le Poulainvillois



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Fermé les samedis 6-13-20 août.

Téléphone : 03.22.43.26.16

Site Internet :

www.ville-poulainville.fr

Messageries :

- m.caridroit@amiens-metropole.com
- mhblandurel@poulainville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- Lundi au vendredi de 11h à 15h
- Samedi de 10h30 à 12h

Fermé du 04 au 16 juillet.

Téléphone : 03.22.43.46.19

ALERTE SIRENE

- Chaque premier mercredi du mois 11h45 : test de fonctionnement.
- 3 cycles de 1mn 41s séparés de 5s : alerte.
- Sonnerie de 30 s : fin d'alerte.

ÉDITO DU MAIRE

Les mois de mai et juin sont toujours une période fournie pour la municipalité : la course cycliste, la fête des Mères, la rèderie et la fête foraine le même week-end que les élections, la participation au concours des villages fleuris entraînent un agenda bien chargé.

Il en est de même pour la majorité des associations qui ont proposé leur manifestation de fin d'année : gala de danse de l'ASP, fête de l'école avec l'APE, concert des élèves de CANTABILE, festival de théâtre avec le Poulailler.

Vous constaterez à travers ce Poulainvillois que d'autres manifestations sont déjà programmées pour l'automne : course solidaire de l'ASP, sorties organisées par PBE, tournoi de pétanque...

Toutes ces activités confirment la vitalité de la commune et l'énergie de ses associations.

L'été arrive, c'est la période la plus propice au repos, repos bien mérité j'estime pour vous tous : bénévoles, employés et élus.

"Le corps a besoin de repos, l'esprit de paix, et le cœur de joie"

Le Maire



Edito	1
Réunion de conseil municipal du 15 juin	2-3
La vie municipale	4-5
La vie associative.	6-7
Forum des Associations	8

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 JUIN 2022**Nomination des voies communales (annule et remplace la délibération 2022-019)**

Des modifications sont à prévoir, à savoir :

« Impasse SAUVÉ Barthélémy » remplacera « Ruelle Auguste Tiot Louis Marthe ».

« Rue Paul Langevin » est délimitée par la rue Hector Berlioz et par l'impasse SAUVÉ Barthélémy. Voté.

Avis sur l'exploitation d'un entrepôt de stockage de produits ou substances combustibles sur l'Espace Industriel Nord.

La SNC MALLET demande un avis sur l'exploitation d'un entrepôt couvert destiné au stockage des matières, produits ou substances combustibles sur le territoire de la commune d'Amiens ainsi que les installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) connexes à l'installation classée.

Compte-tenu des éléments du dossier, il est proposé d'émettre un avis favorable à la demande présentée par la SNC MALLET.

Aide exceptionnelle pour le gala de danse organisé par l'Association Sportive Poulainvilloise

L'Association Sportive Poulainvilloise organise le 18 juin 2022 au Coliseum son gala de danse exécuté par un ensemble de 80 danseurs. Pour cet évènement, l'ASP loue du matériel et achète des accessoires, costumes et diverses décorations. Il est proposé d'accorder une aide exceptionnelle de 1000 €. Voté.

Décision Modificative n°1 et 2

Il s'agit d'un mouvement de crédits de chapitre à chapitre qui n'affecte en rien l'équilibre du budget. Il en est de même pour la DM n°2 qui est également un jeu d'écritures. Voté.

Provisions comptables pour créances douteuses

Monsieur le Maire rappelle que dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, la constitution de provisions pour créances douteuses constitue une dépense prévisionnelle obligatoire au vu de la réglementation ; une provision doit être constituée par délibération. Le comptable public propose de provisionner le risque de non recouvrement à hauteur de 15 % des montants des exercices de plus de 2 ans. Il est décidé de constituer une provision pour créances douteuses pour la somme de 400 €. Voté.

Demande d'aide exceptionnelle pour l'achat de plaques thermoformées pour la création d'une aire de jeux au sol de la cour de l'école.

L'Association des Parents d'Elèves envisage de créer une aire de jeux au sol de la cour de récréation à l'aide de plaques thermoformées appliquées par les membres de l'association. Cet aménagement est un moyen de soutenir l'activité physique, la pédagogie et l'éducation à travers le jeu.

Le coût de la fourniture est de 4 748.00 € TTC. La participation de l'APE de 1 748€ sera complétée d'une participation de la commune de 3 000€. La pose sera assurée par les parents d'élèves. Voté.

Publicité des actes.

Pour toutes les collectivités, à compter du 01 juillet 2022, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel, sera assurée sous forme électronique, sur site internet.

Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune. Le Maire propose au conseil municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel : Publicité par affichage aux panneaux devant la Mairie et publicité par publication : "Le Poulainvillois". Voté.

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 JUIN 2022 (suite)

Autorisations spéciales d'absences pour événements familiaux et événements de la vie courante.

Le code du travail prévoit l'octroi d'autorisations d'absence à l'occasion d'événements familiaux mais n'en fixe ni la liste, ni les conditions d'attribution, ni la durée. En l'absence de décret d'application, ces éléments doivent être fixés par délibération. L'assemblée délibérante décide de déterminer les bénéficiaires des autorisations spéciales d'absence pour motifs familiaux, ainsi que pour certains événements liés à la vie courante. Voté.

Subventions forains

Comme chaque année, dans le cadre de la fête du village, une subvention est allouée aux forains présents: 200 € pour grand manège - 100 € pour autres manèges. Voté à l'unanimité.

Fonds de concours

Amiens-Métropole a programmé l'aménagement d'une portion de la rue de Beauquesne, devant les logements de la SIP. La commune de Poulainville a participé à un Fonds de Concours de 30% conformément aux possibilités prévues par la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales. Cette participation est calculée sur le montant estimé HT à 70.833,33 €. Le montant du Fonds de Concours est estimé à 21.250 € et pourra varier en fonction du coût réel des travaux. Voté à l'unanimité.

Toutes ces délibérations sont consultables en mairie.

BENNE À DÉCHETS VERTS : UN PEU DE RESPECT !

Afin de faciliter la vie des Poulainvillois, une benne à déchets verts est mise à disposition rue Saint-Hubert depuis mai 2016. Cette benne permet d'assurer une **collecte de proximité des déchets verts en quantité raisonnable** (l'équivalent d'une remorque-voiture au maximum). Elle n'est pas programmée pour réceptionner des déchets de chantiers importants.

Pour **ces gros travaux, 5 déchetteries sont implantées sur Amiens-Métropole** : les plus proches se situant à Camon (Zone de la blanche tâche) ou d'Amiens-Nord (Chemin de Vauvoix).

Le site de Poulainville est aménagé pour réceptionner simultanément une benne vide et enlever la benne pleine. VEOLIA intervient généralement 2 fois par semaine lorsque la benne est pleine (souvent à la demande de la mairie).

Régulièrement, des incivilités sont observées (photo jointe) : dépôt d'autres déchets (pneumatiques, gravas, ferrailles, pots de peinture ...), tas de déchets à côté de la benne... Une plainte pour dépôt sauvage a été déposée récemment par le Maire à la Gendarmerie de Villers Bocage.



REPORT COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

- **Semaine du 14 Juillet**
 - ✓ Bacs verts : La collecte du vendredi 15 juillet est reportée le samedi 16 juillet.
- **Semaine du 15 août**
 - ✓ Bacs jaunes : La collecte du mercredi 17 août est reportée le jeudi 18 août.
 - ✓ Bacs verts : La collecte du vendredi 19 août est reportée le samedi 20 août.

REPRISE DE L'ÉCOLE ET INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Si vous souhaitez que votre enfant se restaure à la cantine le 01 septembre, son inscription est nécessaire en mairie **avant le 26 août à 10 h**. Pour cela, il vous suffit d'appeler le secrétariat au 03.22.43.26.16.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE VOISINAGE**. Dépassement des végétaux chez le voisin**

✓ Les branches dépassant chez le voisin doivent être élaguées par le propriétaire au niveau de la limite séparatrice.

✓ Les simples racines, ronces ou brindilles dépassant sur votre terrain peuvent être coupées sans autorisation de la part du voisin.

. Arbustes situés sur le trottoir

✓ Les arbres et haies ne doivent pas constituer un danger pour la circulation routière ni empêcher de marcher sur le trottoir.

✓ Afin de ne pas perturber la nidification des oiseaux, l'office français de la biodiversité recommande de tailler ces haies après le 31 juillet et avant le 15 mars.

. Entretien des trottoirs

✓ L'interdiction d'utiliser de nombreux herbicides entraîne plus de difficultés pour l'entretien des trottoirs. Dans certaines communes, le maire a pris un arrêté obligeant les riverains à entretenir leur trottoir, ce n'est pas le cas à Poulainville. Nous comptons donc sur le bon sens de chacun pour entretenir et maintenir la propreté de sa façade en complément du nettoyage réalisé par la commune.

. Taille de haie mitoyenne

✓ La responsabilité de la taille d'une haie mitoyenne incombe aux 2 voisins. Les voisins doivent se mettre d'accord sur la taille et sur les éventuels frais liés à la taille.

. Les trottoirs sont réservés aux piétons

✓ Les places de parking et encore moins les trottoirs ne sont pas des places de garage permanent. Nous rappelons que les stationnements gênants de classe 4 peuvent être sanctionnés depuis le 30 juin 2015 de 135 € d'amende.

FÊTE DE L'ÉCOLE : 2 JUILLET

Les enseignants, la mairie et l'association des parents d'élèves vous invitent le **02 juillet à partir de 10h30** à la fête de l'école.

Exposition de créations d'élèves, pique-nique collectif, remises des prix et nombreuses animations sont proposées toute la journée et ouvertes à tous.

**RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS ET CANICULE**

Dans le cadre du plan national canicule et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrées les années passées, le Ministre des Solidarités et de la Santé et Santé Publique France lancent des campagnes d'information et de prévention des risques.

Un dépliant qui rappelle les principaux gestes de prévention est disponible en mairie. De nombreux documents sont téléchargeables sur <https://www.santepubliquefrance.fr>

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine, une visite du centre du village, de son puits et son église avec présentation de l'histoire de la commune sera organisée le **samedi 17 septembre** prochain avec la participation de notre historien Poulainvillois Ulysse Pérodeau.

Le départ de la visite aura lieu devant la mairie à 10h30.



14 JUILLET : FÊTE NATIONALE

Rendez-vous à 11h00 devant la mairie. Dépôt de gerbe au Monument aux morts suivi du traditionnel vin d'honneur à la salle des associations.

UNE RESTAURATION DES CALVAIRES EST EN COURS

Six calvaires sont présents sur le territoire de Poulainville et représentent un véritable patrimoine culturel et religieux. Ces calvaires situés sur des routes à grande circulation ou chemin de randonnées méritent, sinon le détour, au moins un peu d'attention. Malheureusement ce patrimoine est très détérioré et nécessite une sérieuse restauration, c'est le cas du calvaire de La Cavée (photo ci-contre).



C'est pourquoi le conseil municipal, en sa séance du 27 mai 2021, a décidé la restauration de l'ensemble de ce patrimoine. D'un coût de 44.000 € environ, elle peut se réaliser grâce à l'appui financier du Conseil Régional des Hauts de France (50%) et du Conseil Départemental de la Somme (30%). La première repose a eu lieu ce mardi 28 juin rue St Hubert (photo ci-contre). Ces travaux sont réalisés principalement par notre ferronnier d'art Poulainvillois, Cédric Despagne, dont l'atelier se situe rue de Coisy. La fin de ces travaux est programmée fin 2022.

**ATELIER COMPOSTAGE: 24 SEPTEMBRE**

Animé par les associations « En Savoir plus », « Les Recyclettes » et « le Réseau Compost citoyen », Amiens-Métropole vous propose une initiation au compostage et lombricompostage.

Elle s'adresse à ceux qui souhaitent démarrer, se perfectionner ou acquérir des compétences pour installer et entretenir un composteur.

Rendez-vous samedi **24 septembre de 9h30 à 12h00** à la salle des associations. Pour faciliter l'organisation, les intéressés sont priés de s'inscrire en mairie.

**UN PRIX DE POULAINVILLE SOUS LE SOLEIL**

Les participants et les spectateurs se sont une nouvelle fois réunis ce 1er mai et ont pu prendre plaisir à voir les cyclistes à l'œuvre.

58 coureurs des catégories 3 et 4 UFOLEP ont pu se réunir sur ce circuit.

Mention spéciale à l'ensemble des bénévoles présents pour la bonne organisation de cette course.



8 MAI : COMMÉMORATION EN PRÉSENCE DES FIDÈLES POULAINVILLOIS

Le président des Anciens Combattants, René Pierre-Louis, nous a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Elle nous a rappelé que la guerre était de nouveau présente, si tragique et si terrifiante et que le visage de l'Europe a changé.

Après le dépôt de gerbes de la municipalité puis des anciens combattants, l'appel et l'annonce des morts ont été lus par 3 enfants de la commune: Lisandre, Manoé et Noémie. La sonnerie aux morts a précédé une belle Marseillaise reprise par le public.

Au cours du vin d'honneur, 5 médailles associatives ont été remises par le président. Sur la photo de gauche à droite en partant du 2ème : Médaille Fidélité : Ulysse Pérodeau. Médaille Mérite Fédéral : Frédéric Lefebvre, Maurice Sauvalle, Nicole Marquis. Médaille Fidélité : Bernard Savreux. Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

**POULAINVILLE BOUGEONS ENSEMBLE COMMUNIQUE**

Notez dans vos agendas ces différentes propositions :

- **Dimanche 04 septembre** : Journée de foire à la Capelle
- **Mardi 06 septembre** : reprise du "Mardi-Café" de 14h30 à 17h00 dans la salle de la bibliothèque
- **Samedi 24 septembre** : paëlla et soirée dansante à la salle des fêtes de Poulainville animé par l'orchestre de Pascal Grandserre
- **Un samedi d'octobre** : atelier "entretien des orchidées"
- **Dimanche 06 novembre** : visite du Musée d'Orsay et de la Sainte Chapelle à Paris

Des informations plus précises et des tarifs vous parviendront prochainement dans vos boites aux lettres.

LA PÉTANQUE POULAINVILLOISE PRÉPARE SON TOURNOI

Les entraînements continuent tout l'été, les mardis et vendredis à 14 h. Un tournoi est programmé **le 1er octobre en doublette à partir de 10h** (réservé aux membres).

Pour tout renseignement ou pour devenir membre, contacter Joël LEDREUX (07.72.01.81.63) ou Christophe BOUTÉ 506.75.22.97.84).

L'ASSOCIATION SPORTIVE POULAINVILLOISE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE 11 SEPTEMBRE

Après trois ans sans gala en raison de la crise sanitaire COVID 19, le gala de danse de l'Association Sportive Poulainvilloise n'a pas perdu de son énergie et de sa beauté.

Avec environ 80 danseurs, les artistes en herbe ont mis des paillettes dans les yeux de leur public au Coliseum d'Amiens. Les chorégraphies ont été imaginées et créées par Isabel Masson.

Merci à tous pour ce moment retrouvé et magique !



L'ASP organise également, après un si long arrêt dû à la crise sanitaire, sa course solidaire en partenariat avec la ligue contre le cancer ! Retrouvez-nous le **Dimanche 11 septembre** devant l'école Philippe Bovin ! 4 courses seront proposées : une pour les maternelles, une pour les primaires, une pour les fins de primaires début du collège et enfin, un relais Ado-Adulte. Cet événement sportif permet à la fois de profiter d'un moment convivial avec nos enfants tout en sensibilisant autour de la maladie.

Une partie des bénéfices sera reversée à la ligue contre le cancer alors venez nombreux !!!

Course solidaire « Plus vite que le cancer »



Dimanche 11 septembre 2022 à Poulainville

Départ et Arrivée devant l'école Philippe Bovin



Echauffement collectif à 10h00 par Isa

Course des Maternelles : 400 m - départ à 10h15

Course des CP - CE1 - CE2 : 800 m - départ à 10h30

Course des CM1 - CM2 - 6ème : 1.3 km - départ à 10h45

Relais Ado-Adulte : 2 km/personne - départ à 11h00

Dossard enfant : 4 € - Dossard Relais : 5 €

Buvette sur place

Préinscription souhaitée et renseignements : assopoulainville@gmail.com

Organisation : Association Sportive Poulainvilloise

SPORT

PETANQUE

LECTURE

DIVERTISSEMENTS

VOYAGES

YOGA

DANSE

2022

MUSIQUE

COUNTRY

PEINTURE

THEATRE

FORUM DES ASSOCIATIONS POULAINVILLE

6 septembre 2022 – 18h à 20h
Rendez-vous inter-associations
Salle des associations
(face à la mairie)